

**Commerce** Le projet d'extension de la zone commerciale Oasis arrive à un tournant

# Pour le recours, c'est dans trois jours

Pour ou contre Oasis 3 ? Ce n'est pas le problème, selon le promoteur de ce déjà vieux projet d'un nouvel espace commercial à la périphérie de Vesoul.

Que la Ville s'oppose ou pas à ces 14.000 m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires sur le territoire de Pusey, l'extension de la zone commerciale verra le jour... un jour ou l'autre. La menace d'un recours administratif ne tient que « sur la forme », soutient Pierre Quinonero, de la société immobilière Sopic, en charge du développement du projet, « il ne remet pas en cause l'autorisation donnée par la Commission nationale d'aménagement commercial (Cnac) mais seulement la façon dont elle a été accordée ».

## Réunion vendredi

Facilitée ou pas, cette extension ne sera de toute façon visible et concrète qu'en... 2017. Soit le temps de la procédure pour les permis d'aménager, de construire et les travaux.

« Il n'y aura pas de commerce d'alimentation, mais des



■ L'extension de la zone sera a priori visible en 2017.

Photo Dominique ROQUELET

magasins pour la personne et la maison », assure M. Quinonero.

La date butoir pour le dépôt de ce recours est le 2 février. Maintenant, donc... « S'il y en

a un, on ne les aidera pas », signale en exergue le promoteur dans cette guéguerre à

Vesoul. Les bonnes intentions (carte fidélité, animations...) proposées pour « raccorder » la périphérie à la ville deviendraient alors caduques.

Demain vendredi, à la CCI, le président de l'association de commerçants Les Vitrites de Vesoul participe justement à une réunion spéciale « Oasis ». Il n'en démord pas : « Vesoul est déjà largement pourvu en m<sup>2</sup> d'enseignes par rapport au nombre d'habitants. Il n'y a pas de nécessité absolue d'agrandir. Réhabilitons l'existant avant de construire ».

## Évasion

Les deux parties ne sont pas d'accord sur grand-chose. Y compris sur le taux d'évasion des consommateurs du bassin de Vesoul chez nos voisins. Sur la base d'une « étude », le promoteur parle de 23 %, soit « 67 M€, l'équivalent du CA du centre-ville de Vesoul », quand le représentant des commerçants ne le chiffre qu'à 9 %, d'après une « enquête » présentée par la chambre de commerce.

**Philippe BROUILLARD**